



Questions sociales

■ Économie - Finances

Invitation presse

Vincent Chriqui,

Directeur général du Centre d'analyse stratégique,

présentera à la presse la note d'analyse :

La participation des habitants : 3 pistes pour rénover la politique de la ville

Le 5 septembre 2012 à 11H00

Centre d'analyse stratégique, 18 rue de Martignac, 75007 Paris

Comment améliorer la qualité du débat public et associer davantage les habitants des quartiers aux décisions?

Si la participation des habitants semble être une nécessité reconnue par tous les acteurs de la politique de la ville, les difficultés de mise en œuvre persistent. Elus et techniciens y voient principalement un moyen favorisant l'acceptation de la décision par les habitants, au dépend de son intérêt pour la qualité de l'action ou concernant l'accroissement du pouvoir des habitants sur l'action publique.

A la veille de la concertation annoncée par le gouvernement pour préparer l'éventuel deuxième acte du Programme national de rénovation urbaine, comment partager le pouvoir d'expertise et de décision avec les habitants? Comment mieux articuler participation et représentation? Quelle ambition pour la politique de la ville ?

Afin d'éclairer l'action publique française, cette note analyse les dynamiques étrangères les plus prometteuses en dégageant trois axes : « budgets participatifs de quartiers » ; garantir la qualité du débat public ; et permettre aux habitants de développer leur pouvoir d'agir. Les trois grandes propositions issues de cette analyse vous seront présentées lors de la conférence de presse.

Inscription par mail ou téléphone

Jean-Michel Roullé,

Responsable de la communication Tél.: +33 (0)1 42 75 61 37

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr



Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél.: +33 (0) 1 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr





Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.